

LA

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS	ADMINISTRATION	RÉDACTION	ANNONCES
En An. 10 fr. Six Mois. 5 » ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. Port en sus	Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements, Articles d'argent Doit être adressé à M. A. ALRICY Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5	Adresser les communications A M. COSTE-LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS	Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ Rue Comfort, n° 14 LYON

FRANC-PARLER

Toujours le sénat !
Votera-t-il les lois sur le colportage, l'amnistie et sur l'état de siège ? Profitera-t-il, au contraire, de cette occasion de créer le fameux congrès gouvernemental après lequel soupirent tous les flûtistes de la politique de combat ?

Ne consulter que la composition des commissions chargées d'examiner les trois projets, ou tout au moins deux entre eux, le doute ne semble guère permis.

Grâce à l'abstention, à la négligence pardonnable de quelques sénateurs de gauche, la droite réactionnaire a obtenu la majorité dans la commission sur l'amnistie, dans la commission sur l'état de siège, et déjà nous avons un avant-goût des objections de la camarilla Buffet et consorts.

L'amnistie, ces messieurs ne la reçoivent pas en principe, mais ils veulent l'étendre d'une façon générale à tous les délits politiques quelconques, sans la borner à la période de l'ordre moral, sans la circonscrire entre ces deux dates fatidiques : 16 mai et 14 décembre.

D'où vient cette générosité inattendue ? Par quel miracle les hommes d'Etat, qui firent faire trois mille procès en six mois, sont-ils devenus aussi compatissants, aussi miséricordieux pour les misères de la presse ? Est-ce repentir, est-ce pure bonté d'âme ?

Ni l'un ni l'autre, mes amis, soyez persuadés, au contraire, que si le duc de Broglie revenait garde des sceaux, il commencerait de plus belle, et lancerait tous ses procureurs et ses substituts dans les trousseaux des journaux républicains.

Nous avons eu trois mille procès, nous en aurions six mille.

Non, l'amnistie générale, réclamée par ces bons apôtres, a simplement pour but d'effacer du projet de loi les deux dates flétrissantes du 16 mai et du 14 décembre.

Par un sentiment de pudeur tardive, les sectaires de l'ordre moral essayent d'anéantir les souvenirs accablants de leur dictature. Ils rougissent de penser à leurs excès et à leurs violences ; ils ne veulent pas qu'on puisse dire, en consultant le Bulletin des lois :

— Du 16 mai au 14 décembre, pendant une période de six mois et vingt-huit jours, la France fut livrée à une oligarchie réactionnaire, qui assouvit sur elle sa rage anti-libérale par des excès tels qu'il fallut une amnistie spéciale pour les effacer et les réparer.

Il déplaît à M. le duc de Broglie de laisser constater officiellement que ce fut sous son administration, sous son ministère que les tribunaux durent statuer sur trois mille poursuites et prononcer deux mille sept cents condamnations.

Voilà tout le mystère de l'amnistie générale réclamée dans un but intéressé trop facile à deviner. Les aventuriers du 16 mai tiennent à être compris eux-mêmes dans cette amnistie, avec l'espoir que, sous ce voile protecteur, ils échapperont à la vindicte de l'opinion et au jugement de l'histoire.

Nous croyons qu'il y a là une aberration grossière de leur part.

Que l'amnistie soit partielle ou générale, nous n'y attachons pas une importance excessive, car en dépit des précautions prises, personne n'oubliera le 16 mai, personne n'oubliera les noms des politiques malfaisants qui se mirent à la tête de cette entreprise coupable et ruineuse.

Quant à la loi de l'état de siège, c'est une autre affaire ; les choses changent

de tournure. Plus de beaux sentiments, plus de tendances généreuses. Supprimer l'état de siège, halte là !

MM. Buffet et de Broglie n'entendent pas de cette oreille, eux qui n'ont su gouverner qu'à l'aide de ce carcan. — Si jamais ils revenaient au pouvoir (il y a tant de hasards en politique !) que feraient-ils sans état de siège, les malheureux ?

Plus moyen d'étrangler les journaux sans phrases, plus moyen de perquisitionner, d'arrêter, de lancer des Ducros et des Coco sur toute une population inoffensive !

La suppression de l'état de siège serait l'abdication définitive de l'ordre moral, qui se cramponne avec l'énergie du désespoir à cette dernière branche de salut.

De même pour le colportage ; les patrons des Tracy, des Doncieux, des Copin et de leurs congénères, ne consentiront jamais à sacrifier le droit précieux d'interdiction et de saisie sur les journaux qui leur déplaisent. Nous les verrons encore invoquer la morale publique pour laisser circuler librement les annonces adultérines du Figaro...

Mais nous espérons bien que sur ces deux points capitaux, le colportage et l'état de siège, le gouvernement saura se montrer inébranlable et ne cédera pas un pouce de ses projets de loi qui ont eu la sanction de la Chambre républicaine.

La moindre concession serait impardonnable, car elle ouvrirait la brèche par laquelle les hommes du 16 mai espèrent passer pour recommencer leurs exploits.

Telles qu'elles ont été votées par l'Assemblée, les lois du colportage et de l'état de siège, constituent le minimum des réformes indispensables. On ne saurait leur enlever le plus petit article sans compromettre leur existence et les réduire à l'état de lettre morte.

En consentant à réduire ses prétentions

au strict nécessaire, la majorité de la Chambre a fait preuve d'une condescendance et d'une modération dont elle a droit d'attendre un juste retour de la part de la majorité du Sénat.

Si cette majorité persiste dans son intransigeance, dans sa rage de discorde et de conflits, elle se suicidera elle-même en démontrant non pas seulement l'inutilité, mais le péril même de l'institution du Sénat.

Et quand ce Sénat aura disparu, condamné par l'opinion publique et le suffrage universel, nous pourrons lui chanter sur l'air connu :

Tu l'as voulu, Georges Dandin !

JACQUES BARBIER.

LE FUTUR PAPE

La mort de Pie IX, qui semblait devoir bouleverser de fond en comble l'univers religieux, n'a produit en somme qu'une émotion fort modérée.

Quelques magasins fermés à Rome, les journaux religieux encadrés de noir, des services dans les églises catholiques, une suspension de 24 heures de séance au parlement et c'est à peu près tout.

Les feuilles cléricales ont en vain essayé de donner à cet événement la portée d'une calamité publique ; le voile du temple ne s'est pas déchiré, la terre n'a pas tremblé sur sa base, et la nature n'a pas tressailli d'épouvante.

Pie IX, qui avait quatre-vingt-sept ans, est mort comme tous les vieillards de 87 ans, sans qu'un phénomène particulier vint troubler l'harmonie universelle ; le comte Mastai Ferretti a disparu de ce bas-monde, en laissant la réputation d'un homme de capacité moyenne, d'un esprit enjoué parfois jusqu'au calembourg et d'un caractère faible, capable de subir les influences les plus diverses.

journal le mieux informé de France et des colonies, tire à soixante mille exemplaires ; les annonces rendent par an...

Le P. Veillot — Nous n'avons pas besoin que vous nous fatiguiez de vos réclames.

Le P. Villemessant. — Dites donc tout de suite que vous êtes jaloux de ma clientèle religieuse ; — j'ai plus d'abonnés que vous dans le clergé.

Le P. Veillot. — Oh ! un clergé de pacotille, — des abbichons...

Le P. Villemessant. — Pardon, si vous voulez consulter nos registres, je vous prouverai que quinze évêques, vingt-cinq grands vicaires, cent cinquante chanoines...

Le Président. — Trêve à ces récriminations, messieurs, et puisque nous ne pouvons nous entendre sur le choix d'un lieu de réunion...

Le doux Tartuffe. — J'ai bien la maison d'Orgon...

Le Président. — On vous en a mis à la porte. L'aimable Basile. — Moi celle du docteur Bartholo ?

Le P. de Mun. — Nous ne pouvons cependant pas aller siéger à l'Opéra Comique.

Le P. Poujoulat. — Ce qu'il y a de mieux alors, c'est de rester où nous sommes.

Le P. Veillot. — Bon, mais où sommes-nous ?

Le P. Beslay fils. — Dans l'antichambre de l'Ordre-Moral.

Le Président. — Voilà qui est entendu. — Passons maintenant aux questions sérieuses. Il ne dépend pas de nous de nommer un pape, le but de notre réunion consiste seulement à fixer le programme nouveau du cléricisme, à indiquer dans

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

L'ENVERS DU CONCLAVE.

... d'aut des cardinaux qui excèdent notre com-
... nous avons l'honneur de vous présenter un
... nombre de personnages célèbres dans le
... cléricat.

R. P. Louis Veillot, de la Société de Jésus ;
R. P. de Mun, de l'Ordre de Pontivy ;
R. P. Beslay fils de l'Ordre moral ;
R. P. Janicot, le R. P. Coquille, le R. P.
... sans compter les RR. Loth et Roussel
... Henri des Houx de la *Défense so-*
... Cassagnac fils du *Pays*, Poujoulat de l'*Union*
... du *Figaro*

... compléter ces hautes lumières du clérica-
... s'assemblée a pris soin de s'adjoindre encore
... docteurs Basile, Tartuffe et Escobar,
... le glorieux Torquemada, comme exécu-
... ses décisions.

... s'ouvre sous la présidence du P. Jani-
... la haute impartialité est bien connue.

Le Président. — Mes chers collègues, la pre-
... condition du conclave spécial que nous avons
... est de savoir dans quel lieu il se réunira.

Le P. Veillot. — Je propose les Halles-Centrales.

Le P. de Mun. — Fit c'est bien mauvais ton, — des gentilshommes comme nous ne sauraient s'asseoir dans un local aussi vulgaire.

Le P. Veillot. — Le Cléricisme purifie tout ; si je propose les Halles, c'est que nous y serons plus à notre aise pour nos discussions.

Le P. de Mun. — Parlez pour vous, mais la distinction de mon éloquence rend inutiles ces précautions.

Le P. Veillot. — Parbleu, je vous connais, vous êtes encore de ces catholiques sacrés et pommadés, qui veulent trancher du talon rouge et reculent devant les mots propres.

Le P. de Mun. — Vous voulez dire les mots sales.

Le P. Veillot. — Pensez-vous, espèce de navet...

Le Président. — Je vous prie de ménager...

Le P. Veillot. — Ménager quoi ? Il n'y a rien à ménager pour le triomphe de la foi, — la délicatesse de langage est un préjugé ridicule, et saint Labre n'y mettait pas tant de façons quand il se laissait couvrir de vermine pour la plus grande gloire de Dieu.

Le Président. — Nous nous écartons de la question.

Le P. Beslay fils. — Il est évident que la vermine de saint Labre est tout à fait en dehors...

Le P. Veillot. — Oui, oui, je vous attendais, vous autres du *Petit Français*, catholiques à jabots et à manchettes, vous aimez mieux la vermine dans le cœur que sur le corps.

Le R. des Houx. — En vérité la discussion ne peut continuer ainsi, et le révérend Veillot abuse du droit de qualifier ses collègues.

Le P. Veillot. — Comment j'abuse ! c'est probablement votre digne patron Mgr Dupanloup qui...

Le Président. — Assez, je ne puis permettre que l'on attaque les absents. — Revenons à notre délibération. Il s'agit du choix d'un lieu de réunion.

— Le révérend Veillot propose les Halles-Centrales, quelqu'un a-t-il un autre avis ?

Le P. Cassagnac. — Je ne conteste pas l'opportunité des Halles-Centrales pour certains adjectifs...

Le P. Veillot. — A la bonne heure voilà un homme qui me comprend !

Le P. Cassagnac. — ... certaines expressions un peu vives que peut amener la discussion, mais comme il est possible qu'à un moment donné, dans le feu de nos convictions, cette discussion dégénère en voies de fait, j'estime qu'il serait plus pratique encore de tenir nos séances sur un bas-port, pour la grande commodité des coups de poing.

Le P. Poujoulat. — Nous ne sommes pourtant pas des crocheteurs.

Le P. Cassagnac. — Non sans doute, mais je né vois aucun inconvénient à soutenir nos arguments à la force du poignet.

Le P. Villemessant. — Allons, soyons sérieux, des gentilshommes de notre bord ne peuvent se réunir en plein air. — J'ai beaucoup mieux que cela à vous offrir : l'hôtel du *Figaro*, 26, rue Drouot, — un immeuble qui a coûté huit cent mille francs à nos actionnaires, — mais les gaillards ne sont pas à plaindre : le *Figaro*, dont j'ai fait le

On l'a vu passer des idées libérales aux doctrines les plus arriérées et les plus autocratiques...

Courbé sous la main des jésuites qui voulaient faire de lui un instrument de domination, Pie IX a successivement promulgué les dogmes de l'Immaculée-Conception, de l'Infaillibilité et les doctrines anti-sociales du Syllabus, sans se rendre compte probablement de l'effet déplorable de ces actes au point de vue de l'intérêt et de l'autorité morale du catholicisme.

Enfermé, muré dans le Vatican, non par l'occupation italienne, mais par la Congrégation du Gesu, le Pape vivait depuis plus de vingt ans en dehors des idées de la Société moderne, aussi étranger aux progrès du siècle que peut l'être un fakir indien.

Les Révérends Pères avaient établi autour de Sa Sainteté un cordon sanitaire, un blocus tellement étroit que pas un éclair de vérité, pas un rayon de lumière ne pouvait parvenir jusqu'à lui, et c'est dans cette obscurité voulue, dans ces ténèbres savamment organisées qu'ont pris naissance les œuvres néfastes de l'intransigeance cléricale, les défis audacieux à la raison et à la science humaine.

Le successeur de Pie IX voudra-t-il suivre ces errements ?

Le Souverain Pontife dont la nomination est encore dans les limbes, consentira-t-il à abaisser son autorité et sa tiare devant la dictature jésuitique, à abdiquer entre les mains de Loyola ?

Nous n'avons pas la prétention de remplir le rôle de conseiller vis-à-vis des cardinaux membres du conclave, mais si leur intelligence, si leur droite raison n'est pas complètement oblitérée par l'aveuglement ultramontain, ils comprendront que le moment est venu de tirer le catholicisme de l'ornière où il s'enfonçait sous l'influence jésuitique, du gouffre où il finirait par sombrer misérablement.

Ce n'est pas la libre-pensée en effet qui menace le catholicisme, c'est le cléricalisme et ses doctrines pernicieuses.

La libre-pensée est née, qu'on le sache bien, des exagérations, des intolérances et des fanatismes religieux.

Quand des hommes de modération, de bon sens et de bonne foi, ont vu le cléricalisme faire passer dans les dogmes de l'Eglise certaines étranges doctrines comme l'Infaillibilité et ses conséquences, ils se sont éloignés d'une doctrine qui érigeait l'obscurantisme, l'absurde et le servage en articles de foi.

Ils ont tourné le dos à des croyances dénaturées qui outrageaient le sens commun, la logique et l'évidence.

Ils ont demandé soit à la science, soit à la religion naturelle des satisfactions que ce pouvaient leur offrir des superstitions grossières et des mystères ridicules.

Sous prétexte d'affermir l'autorité, l'unité de l'Eglise catholique, les dogmes de l'Infaillibilité et du Syllabus, les non-possimus intransigeants ont rejeté loin d'elle nombre d'esprits éclairés et indépendants qui ne pouvaient s'accommoder de semblables aveuglements, de semblables servitudes.

quelles conditions notre concours sera acquis au futur Pontife successeur de Pie IX.

Le P. Veillot. — Mon programme est des plus simples : — les dogmes de l'Infaillibilité et du Syllabus qui ont du bon dans certaines parties, pêchent sur plusieurs points par une timidité excessive.

Le P. Rousset. — C'est juste.
Le P. Veillot. — Je désire par conséquent que l'affirmation des droits de l'Eglise se produise désormais d'une façon plus énergique, et c'est dans ce sens que j'ai rédigé les propositions suivantes :

1° Etendre l'Infaillibilité papale non-seulement aux dogmes religieux, mais encore à tous les événements et à tous les actes de l'humanité ;

2° Déléguer cette Infaillibilité à quelques hommes privilégiés, dont le soussigné fera partie.

Le P. Villemessant. — Ne vous gênez pas.

Le P. Veillot. — Je méprise vos insinuations et je continue : — 3° Faire rentrer la science impie dans le giron de l'Eglise, et contraindre tous les savants qui ne sont que des ânes...

Le Président. — Le mot âne ne vous semble-t-il pas un peu vif ?

Le P. Veillot. — Si vous préférez bourrique ?

Le Président. — Cela se ressemble beaucoup.

Le P. Veillot. — Alors je maintiens mon expression... qui ne sont que des ânes, à s'incliner devant les mystères de la Révélation et à confesser les erreurs de la physiologie moderne, pieds nus et la corde au cou.

Ajoutez à cela les campagnes des pèlerinages ouvertement soutenues par l'ultramontanisme, le retour aux pratiques du moyen-âge, les jongleries autorisées de certains thaumaturges et vous vous expliquerez sans peine le mouvement de protestation et de résistance qui s'est élevé contre ces tendances non-seulement en France, mais en Italie, mais en Allemagne, mais en Autriche, mais en Espagne même.

Partout le catholicisme ultramontain formé à l'image des jésuites ne rencontre que des hostilités et des méfiances.

Le clergé lui-même dont la liberté de conscience n'existe plus, le clergé réduit à l'état de domesticité vis-à-vis de la Congrégation omnipotente a besoin de toute son abnégation, de toute sa soumission hiérarchique pour ne pas formuler tout haut des récriminations et des plaintes trop légitimes.

Aussi longtemps que Pie IX a vécu, le prestige de son grand âge, les égards dus à des infortunes exagérées par la légende, le désir de ne pas provoquer une crise qui s'ouvrirait naturellement, ont pu apaiser ou plutôt ajourner la solution de toutes ces questions religieuses qui ont pour privilège d'enflammer et d'irriter jusqu'au paroxysme les passions humaines.

Mais l'heure est venue aujourd'hui de résoudre ce problème.

Il s'agit de savoir si la religion catholique, dont les doctrines respectables ont été dénaturées et faussées, voudra se plier aux conditions nouvelles de la Société, ou au contraire remonter le courant des idées modernes et des progrès de la civilisation.

Il s'agit de savoir si le chef de la chrétienté sera un homme de son temps ou un sectaire du moyen-âge, égaré au milieu du dix-neuvième siècle.

Dans le premier cas, le catholicisme se régénère et se sauve; dans le second cas il court à sa ruine.

Réfléchissez, Messieurs les cardinaux, et que le Saint-Esprit descende en vous !

CHANGEMENT DE DÉCOR

Nous prenons la liberté grande de recommander à MM. de Broglie, Fourtou, Buffet, et à tous les héros de la politique de combat, la circulaire que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets de nos 86 départements touchant les élections nécessitées par l'invalidation d'une quinzaine de Députés.

Nos grands pourfendeurs de l'Ordre-Moral, en étudiant de près ce document, verront comment un ministre républicain entend l'indépendance du Suffrage universel et la liberté électorale.

M. de Marcère n'hésite pas à déclarer que le Gouvernement « se sépare nettement de la doctrine des candidatures officielles. »

Nous voilà loin, n'est-ce pas, des candidatures du Maréchal et des affiches blanches.

Respectueux du libre arbitre des citoyens, le ministre républicain ne leur fait pas l'injure de les croire assez dépourvus d'intelligence pour ne pas savoir choisir eux-mêmes leur représentant. Il juge inutile d'envoyer franco à toutes les circonscriptions électorales des candidats dûment étiquetés, estampillés et marqués au chiffre du Gouvernement.

« Notre règle de conduite, ajoute M. de Marcère, implique la neutralité la plus

Le P. de Mun. — La corde est peut-être une humiliation excessive.

Le P. Veillot. — Supprimons la corde si cela vous plaît, nous la garderons pour vous.

Le P. de Mun. — Ah ça dites donc, je vais me rappeler que j'étais capitaine de cavalerie.

Le P. Veillot. — Cela m'est bien égal, je ne me bats jamais, c'est contraire à mes principes.

Le Président. — Alors abstenez-vous d'irriter vos collègues.

Le P. Veillot. — Je poursuis : 4° Imposer à tous les catholiques en général et à tous les membres du clergé en particulier l'obligation de s'abonner....

Le P. Villemessant. — Hein ?

Le P. Veillot. — Au journal l'Univers, à l'exclusion de tous autres.

Le P. Villemessant. — Je proteste avec énergie.

Le P. Beslay fils. — Moi également.

Le P. Poujoulat. — Je me joins aux réclamations de mes confrères.

Le P. Coquille. — Et vous avez raison.

Le P. Veillot. — Seigneur que de croassements !

Le P. Villemessant. — Croyez-vous que le Figaro ne vaille pas l'Univers ?

Le P. Beslay. — Pensez-vous que la littérature du Français ne soit pas à la hauteur...

Le P. Poujoulat. — Depuis quand la prose grossière de l'Univers...

Le P. Veillot. — Ma prose vaut mieux que vos tartines indigestes.

Le P. Coquille. — Je prétends servir aussi bien que vous les intérêts catholiques.

« entière dans la lutte électorale, et comme « conséquence l'abstention de tout acte ou de « toute démarche qui pourrait marquer aux « yeux des populations une préférence de « l'un des candidats sur l'autre. »

Neutralité absolue, abstention de tout acte, de toute démarche... Vous avez bien lu M. Buffet, vous avez bien lu le seigneur de Broglie, et vous de même grand Oscar !

Pas de café fermé, pas de maire révoqué, pas de journal interdit, pas d'instituteur déplacé.

Vous ne verrez plus de préfet ou de sous-préfet trimballant son candidat sur la poussière des routes et le présentant aux électeurs comme feu Mangin présentait ses crayons et Bilboquet son ours ;

Vous ne verrez plus ces parades grotesques de fonctionnaires exhibant à des villageois ébahis toutes les passementeries de leur uniforme, pour la plus grande gloire du candidat Barbanchu, Greluchard ou Tartempion.

On pourra jouer librement de la trompe de chasse dans tous les départements; M. de l'Angle-Beaumanoir père pourra se livrer sans inquiétude à ses distractions favorites, et aucune main indiscrète ne viendra saisir dans les gares des clyso-pompes conservateurs.

Que dis-je, le Bulletin des Communes ne sera pas transformé en catéchisme poissard, et les candidats du trône et de l'autel ne seront pas exposés à recevoir sur la tête des brouettes d'invectives et d'injures.

Cette nouvelle mise en scène, ce changement de décor ne mérite-t-il pas d'être signalé et proposé à l'admiration des politiques d'aventure qui, sept mois durant, ont essayé de s'imposer au pays par la violence, le mensonge et la ruse ?

N'est-ce pas pour nous républicains, une satisfaction légitime que de dire aujourd'hui à ces sectaires de la réaction cléricale et monarchique :

— Voilà ce que vous avez fait au pouvoir, — voilà ce que nous faisons à notre tour.

Vous avez essayé de gouverner par la dictature, la pression, l'intimidation et la corruption.

Nous gouvernons, nous, par la modération et la tolérance.

Vous n'avez eu à la bouche que des paroles de menace, de colère et de haine.

Nous ne menaçons personne, nous n'attaquons et ne poursuivons aucun de vôtres.

Vous avez fait trois mille procès politiques, nous n'en ferons pas un.

Vous avez poussé vos fonctionnaires et vos agents à un métier de garde-chiourmes ; — nous disons simplement à nos préfets :

Observez la neutralité ; faites respecter la loi, ne portez aucune atteinte à la liberté des citoyens.

Et maintenant que les hommes de bonne foi apprécieront et jugent, — qu'ils nous disent de quel côté sont la loyauté, la probité et l'honneur !

La réponse est facile à faire, mais elle se fera plus éclatante et plus complète encore, lorsque les candidats républicains, nommés par le libre Suffrage des électeurs, auront laissé sur le carreau les officiels invalidés ; lorsque cette seconde déroute réactionnaire aura démontré que les ex protégés de la coalition conservatrice livrés à eux-mêmes n'ont plus ni autorité, ni influence, ni force.

Il n'est pas besoin de les pousser, ils tomberont tout seuls, dans leur confusion et dans leur impuissance.

Et grâce aux instructions aussi libérales qu'irréprochables de M. Marcère, la victoire des républicains ne sera pas déshonorée par les manœuvres d'empire et de bas-empire qui ont illustré les élections de Vaucluse, pour ne citer que celles-là.

Le P. Veillot. — Je ne vous empêche pas de servir, vous semblez fait pour cela.

Le P. Coquille. — Insolent !

Le P. Cassagnac. — Et le Pays pour qui le prenez-vous ?

Le P. Veillot. — Pour ce qu'il vaut : papier d'épicerie.

Le P. Cassagnac. — Dites donc plutôt que vos articles sont bons à mettre au cabinet.

Le P. Veillot. — N'est-ce pas une pitié que de voir un tas de cornichons... (Tumulte indescriptible !)

Le Président. — Messieurs, je vous en supplie, rappelez-vous que votre dignité...

Le P. Cassagnac. — La dignité, je m'en bats l'œil. — Il m'a appelé cornichon, je lui réponds citrouille...

Le P. Villemessant. — Et moi, écumeiro.

Le P. Veillot. — Quand je vous disais qu'il nous fallait les Halles-Centrale !

Le Président. — Calmez-vous de grâce, et tâchez de résumer vos propositions en quelques mots qui ne suscitent point d'algardes semblables.

Le P. Cassagnac. — Je ne serai pas long, — le concours de mon parti est acquis d'avance au nouveau Pape, à une simple condition, une seule : le sacre de Napoléon IV comme empereur de France. — Je ne demande que ça, le reste viendra par surcroît.

Le P. Poujoulat. — Vous n'êtes pas dégoûté, — Je n'ai jamais demandé autre chose...

Le P. Cassagnac. — Alors nous sommes d'accord...

On brûle le budget. Les chapitres sont dent aux chapitres, les articles aux articles avec une rapidité telle qu'on a juste le temps de les voir passer. Vingt-cinq minutes, les quarts d'heure au plus suffisent à voter le budget d'un ministère.

Que l'on ose se plaindre maintenant de l'activité de la Chambre !

Donc, nous avons vu apparaître et disparaître, cette semaine, le budget de la marine et le budget de l'instruction publique.

Le budget de la marine coûte 160 millions par an, et l'amiral Pothouau, qui est un excellent homme, a témoigné de toute sa sollicitude pour nos petits bateaux qui vont à l'eau.

Ces petits bateaux ont singulièrement augmenté de prix. Jadis, les beaux vaisseaux à trois ponts valaient environ deux millions. Plus tard, les premiers cuirassés sont arrivés à 4,500,000 francs, puis à huit millions aujourd'hui, il n'est plus possible de construire un cuirassé présentable à moins de treize ou quatorze millions. Joli progrès comme on voit.

Mais il y a autre chose : à mesure que l'on augmente la force de résistance des blindages, on augmente la force de destruction des canons et torpilles.

Si bien qu'un joujou maritime de quatre millions peut couler bas en vingt-cinq minutes sous l'explosion d'une torpille placée au bon endroit. Le fait s'est révélé deux fois dans la guerre d'Orient.

Et maintenant, où est le progrès ?

La force de résistance des cuirassés annulée en fait par la puissance des canons de destruction, et le navire blindé a ce désavantage sur le navire en bois, c'est que les blessures sont mortelles. A la moindre décharge d'eau, il tombe à fond comme un sautoir de plomb.

Nous ne serions pas étonnés qu'on en vint, un beau jour, au vulgaire bois chêne qui avait bien son petit mérite, à convertir le blindage des cuirassés en cuisine de cuisine.

Le budget de l'instruction, publique, pacifique et éminemment plus utile que le budget de la marine, quoiqu'il coûte cher, a donné lieu à un excellent discours de M. Challamet, touchant les réformes de l'enseignement secondaire.

M. Challamet, député de l'Ardèche, est d'autant plus apte à traiter la question qu'il est l'un des professeurs les plus remarquables et les plus autorisés de l'Université.

Occupant la chaire de rhétorique à la Sorbonne de Lyon, avant d'aller occuper un poste à Versailles, M. Challamet a pu connaître de près les inconvénients de l'enseignement classique, tel qu'il existe aujourd'hui.

Le thème grec et le vers latin notamment dont on abuse sur les bancs des lycées, trouvent en M. Challamet un adversaire déterminé.

Déjà le vers latin, ce vers latin tellement chevillé, confectionné à grand effort de gradus ad Parnassum avait été combé sous les coups de Jules Simon. M. Dupanloup le restaura sur le trône des pères.

Aujourd'hui, M. Challamet réclame un nouveau son bannissement, et nous ne sommes trop encouragés dans cette campagne.

Il serait grand temps de débarrasser, de cheniller notre enseignement classique de ces superfluités, de ces casse-tête chinois.

Le P. Poujoulat. — Mais pour Sa Majesté Henri V.

Le P. Cassagnac. — Laissez-le donc, votre vote de Chambord est un...

Le Président. — Ne recommençons pas le page de tout à l'heure.

Le P. Beslay fils. — Mon programme est beaucoup à celui de mes collègues : il n'y a qu'une petite différence, et je pense que le comité Paris...

Le P. Veillot. — Voilà donc le bout de la longue oreille. — Il valait bien la peine de s'élever avec tant de tapage contre mes abonnements obligatoires. Je constate avec plaisir que ça prêche ici pour son saint...

Le P. Cassagnac. — Prétendriez-vous nous prêcher pour le saint des autres ?

Le P. de Mun. — Je crains cependant que la façon d'envisager les questions religieuses...

Le P. Villemessant. — Vous me paraissiez peu naïf, mon cher cuirassier, apprenez que la religion n'a jamais été pour nous autres qu'une question de boutique. — Il s'agit de savoir si la marine n'est pas au coin du quai, voilà tout.

sur lesquels pâlisent les « jeunes élèves, » sans profit pour leur intelligence, sans profit surtout pour leur avenir.

M. Bardoux a promis de s'occuper sérieusement de ces réformes nécessaires, espérons qu'il ne sera pas dévoré par Mgr Dupanloup.

Le missionnaire en bottes fortes des cercles catholiques, j'ai nommé M. de Mun, vient de diriger une charge à fond de train, une charge de cuirassiers, contre un journal radical, le *Réveil*.

Il s'agissait d'un article attribué à Rochefort, dans lequel la papauté et le conclave étaient cavalièrement traités.

Le ministère a répondu à la philippique indignée de M. de Mun que le parquet de Paris avait commencé des poursuites, sans attendre son réquisitoire.

Laissant de côté l'article incriminé qu'il eût beaucoup mieux valu livrer à l'appréciation de l'opinion publique, nous nous demandons par quel étrange procédé on en arrive à transformer la tribune parlementaire en instrument de dénonciation contre la presse.

Chaque fois qu'un journal publiera un article désagréable à un parti politique ou religieux, verrons-nous les représentants de ce parti s'élançant à la tribune et réclamer contre lui des rigueurs judiciaires?

Aujourd'hui, le *Réveil* publie une attaque plus ou moins violente contre la papauté.

Demain, le *Pays* imprimera que la République est un « fumier. »

Après-demain, Veuillot traitera les savants d'ânes bêtes, les libéraux de crépins et de concombres.

Faudra-t-il que les députés républicains fassent appel aux foudres de la police correctionnelle contre ces diatribes?

L'exemple de M. de Mun les y autoriserait certainement, mais ils se gardent bien de le suivre; les membres de la majorité ont assez de bon sens, de dignité et de tact, pour ne pas laisser dégénérer le parlementarisme en œuvre de police.

Il est trop tard aujourd'hui pour s'occuper encore des extravagances de M. de Lorge-ril, et nous ne parlerions pas des excentricités de ce maniaque si sa harangue funambulesque n'avait soulevé un incident qui a failli dégénérer en question d'Etat au sénat. Des pièces de comptabilité avaient disparu. Quelles étaient ces pièces, où étaient ces pièces, qui avait détourné ces pièces? Triple mystère dont M. le baron de Lareinty demandait l'explication avec la solennité qui convient à un chevalier du trône et de l'autel.

Hosanna! Dieu soit loué! Ces pièces ne sont pas perdues, elles étaient purement et simplement enfermées, enterrées dans les cartons d'une commission parlementaire nommée par l'Assemblée de 1871.

Cette commission n'a pas encore complété son travail, malgré trente-quatre lettres de rappel de M. Léon Say.

Voilà toute l'histoire terminée en queue de poisson: MM. les hauts barons de Lorge-ril et de Lareinty insinuaient charitablement que les pièces avaient été soustraites par les intéressés de la Défense nationale, et ce sont leurs amis qui les détiennent encore.

C'est ce qui s'appelle avoir son *déjaune*.

Demandez le cent cinquantième mensonge de M. Rouher!

Nous avons le mensonge du comité de comptabilité. « Je donne ma parole d'honneur que je ne connais pas ce comité, » et on lisait au bas des procès-verbaux: *signé: Rouher*.

Le mensonge aux électeurs de Corse: Je jure que j'opérerai pour Ajaccio.

Et il opta pour Riom, en Auvergne.

Le mensonge des trois tronçons, le mensonge du Mexique, le mensonge de: « La France est prête, » etc.

Voici, pour continuer la série, le mensonge Trochu.

L'ancien gouverneur de Paris, gratuitement attaqué par l'ex-vice-empereur, vient de lui froter le nez dans une protestation, qui nous montre de nouveau jusqu'où peut aller la mauvaise foi cynique de ce triste personnage.

Il faut décidément que les bonapartistes soient peu dégoûtés pour faire choix d'un pareil avocat.

Trois millions et demi de revenu, soit, au denier cinq, soixante dix millions de capital, telle est la fortune laissée par le pape Pie IX.

Le cardinal Antonelli était mort également en laissant quatre-vingt ou cent millions.

Que de misères, Seigneur, et comme on comprend bien l'utilité du denier de Saint-Pierre devant un semblable dénuement!

On disait jadis: Crosse de bois, évêques d'or. Faut-il ajouter maintenant: Crosse d'or, évêques de bois?

ZÉLÉ.

AU GRAND LÉOPARD

Ceci est le titre d'une maison de commerce fort connue en Europe et qui eut jadis ses jours d'héroïsme et de gloire.

Aujourd'hui l'héroïsme a fait place à l'égoïsme, et la gloire à la richesse.

Le léopard figure toujours sur l'enseigne du magasin, mais il a perdu ses griffes, le léopard est édenté: il ne mord plus, il aboie; ce n'est plus un léopard, mais un caniche.

On dit cependant que John Bull va se fâcher pour tout de bon; on le représente campé sur ses jarrets et se préparant à une boxe formidable contre la Russie.

Nous ne croyons guère à ce renouveau d'énergie belliqueuse; les journaux de la cité ont beau mettre leur plume au vent, en guise de flamberge, le *Standard* a beau menacer la Russie et la Turquie de « représailles terribles » nous ne voyons là que des déclamations sans portée qui attendront longtemps avant d'être suivies d'effet.

Non que les Anglais manquent personnellement de bravoure ou de courage, il est probable qu'ils n'ont pas dégénéré à ce point, mais leur politique de fourberie égoïste les a plongés dans un tel isolement, qu'ils chercheraient en vain en Europe une main qui se tende vers eux pour leur porter le secours sans lequel toutes leurs menaces seront vaines, toutes leurs grandes phrases ne seront que des gasconnades.

Parbleu, nous comprenons que l'on soit vexé, mortifié, surexcité à Londres.

Nous comprenons que la fière Albion ne voit pas sans un frémissement de colère les Russes mettre la main sur Constantinople et chasser leur petits bateaux des Dardanelles.

Mais à qui la faute s'il vous plaît? N'est-ce pas au rôle détestable joué par l'Angleterre dans cette question d'Orient.

Le cabinet britannique n'a-t-il pas été le mauvais génie, l'inspirateur maléfisant de cette politique qui, après les massacres de la guerre, se termine par l'écrasement de la Turquie?

Si l'Angleterre n'avait pas poussé la diplomatie ottomane dans ses vellétés de résistance insensée, si l'Angleterre ne lui avait pas promis hypocritement le secours de son influence et au besoin de son alliance, si l'argent de John Bull n'était venu ravitailler les coffres épuisés de la Turquie, la guerre eût-elle été possible? Evidemment non!...

La Turquie ne s'est lancée en effet que parce qu'elle a eu confiance dans les promesses anglaises, que parce qu'elle a cru à un appui effectif, à une alliance sérieuse.

Or, avec son égoïsme habituel, l'Angleterre, qui faisait tant de démonstrations belliqueuses, — sans doute pour effrayer les enfants, — l'Angleterre a laissé tranquillement exécuter la Turquie.

Tous ses mouvements de flotte, tous ses débarquements projetés, toutes ses manifestations menaçantes se sont évanouis dans les brouillards de la Tamise.

Et lorsque le Grand-Turc, à bout de force et de souffle, a tendu ses bras vers lord Derby en le suppliant de lui faire obtenir un armistice, Son Excellence n'a pas même su le gratifier de ce dernier sacrement. Il a fallu que le chef des Croyants implorât directement sa grâce auprès de son vainqueur.

Aujourd'hui l'affaire est faite, le tour est joué.

Epuisée, écrasée, ruinée par la faute de ces diplomates qui prétendaient la protéger, la Turquie s'est éloignée de l'Angleterre pour se jeter dans les bras de la Russie, et si une guerre éclatait nous verrions ce spectacle inattendu: les Russes et les Ottomans alliés contre les Anglais.

Et pour comble d'ironie on affirme que les vaisseaux turcs sont montés par des matelots Russes.

Avouons qu'il y a de quoi pousser hors des gonds le plus flegmatique des insulaires.

Eh bien malgré tout cela, en dépit de ces humiliations répétées, nous persistons à croire que Malborough n'ira pas en guerre. Se battre c'est très-joli parbleu, exterminer les Russes, ce serait charmant, mais avec quoi s'il vous plaît?

La flotte, la fameuse flotte, très-bien. Malheureusement si fameuse, si terrible que soit cette flotte, elle ne saurait suppléer à deux ou trois cent mille fantassins comme

il les faudrait, au bas mot, pour lutter contre le colosse Moscovite.

Où les prendre?

Les Indes peuvent en fournir cent mille dit-on. Admettons, quoique les Indes soient bien loin, et que l'on ne débarque pas cent mille hommes comme une balle de coton.

Et les autres? L'Angleterre ira-t-elle les demander à l'Autriche?

Il faudrait compter sans la Prusse qui tient l'Autriche sous sa botte.

A la France? serviteur il n'y a plus personne de ce côté, ni un homme, ni un écu, suivant la maxime connue. — On nous l'a appliquée en 1870, lorsque nous râions sous le sabre prussien, à notre tour de ne pas nous déranger.

Ainsi de quelque côté que se tourne l'Angleterre, elle ne trouve qu'indifférence ou hostilité.

Faire la guerre dans ces conditions serait une absurdité et une folie: John Bull, homme pratique par excellence, n'essiera même pas, et il avalera philosophiquement le dernier crapaud que lui ménageait son égoïsme hypocrite.

LA SEMAINE RIMÉE

Chanson

sur un air quelconque.

Ce n'est ni le jour ni le lieu
De chercher des chicanes,
Mais, sans vouloir des gens de Dieu
Pénétrer les arcanes,
Pourquoi toujours psalmodier,
Sur un ton de prière:
— Un petit sou pour le denier,
Le denier de Saint-Pierre.

Antonelli, qui professait
Le mépris des richesses,
Laisse des diamants assez
Pour parer dix duchesses;
Mes frères, on a beau crier:
L'or est une chimère,
— Un petit sou pour le denier,
Le denier de Saint-Pierre.

On dit que le pape en mourant
A, pour toute fortune,
Trois millions de rentes par an,
La chose est peu commune,
Econome, on ne peut nier
Qu'il l'ait été sur terre.
— Un petit sou pour le denier,
Le denier de Saint-Pierre.

L'argent vaut mieux, je vous le dis,
Que bien des patenôtres;
Ces exemples seront suivis
Par d'autres bons apôtres,
Qui, jusqu'au jugement dernier,
Diront, plaignant misère:
— Un petit sou pour le denier,
Le denier de Saint-Pierre.

ENTRE DEUX SIÈGES, LE... DUC PAR TERRE.

Son destin n'est pas décidé:
La Chambre ne l'a pas encore invalidé
Ce pauvre duc Decazes:
Au sénat, par deux fois, il a bien du malheur;
Reste Puget-Théniers. Pour cacher sa douleur,
Il ne trouve qu'un trou faute d'avoir deux
(cases.)

LA BASTONNADE AU SÉNAT.

Pour quelque humanitaire et sublime tirade,
En vain Schelcher enfle ses joues,
Le Sénat veut la bastonnade
Pour avoir des bâtons à mettre dans les
(roues.)

THEATRES

GRAND-THÉÂTRE. — L'astro tragique connu sous le nom d'Agar, accomplissant sa révolution périodique et annuelle, vient de faire son apparition accoutumée au Grand-Théâtre. Semblable aux hirondelles voyageuses comme elle, M^{lle} Agar marque assez régulièrement les saisons. En février, elle nous annonce la fin de l'hiver, en mai, elle présage l'été, et cela depuis cinq ou six ans déjà, quoique à chacune de ses représentations, l'impresario de ces journées ait le soin précieux d'informer les populations, par voie d'affiches ou autrement, que c'est bien la dernière fois qu'elles auront le plaisir d'applaudir M^{lle} Agar, sur le point de rentrer à la Comédie-Française. Voici de longs jours que M^{lle} Agar est sur le point de rentrer dans la maison de Molière.

Toute usée qu'elle est, la réclame est encore bonne et réussit à merveille, puisqu'elle suffit à attirer une assistance nombreuse et choisie.

Nous ne nous plaignons pas outre mesure de ce boniment et serions tout disposés à venir avec une régularité quasi mathématique apporter deux fois l'an le gent de nos bravos au rare et beau talent de M^{lle} Agar, si, de temps à autre, le directeur nomade de cette grande artiste nous octroyait la faveur de l'entourer de sujets sinon convenables, du moins médiocres.

Malheureusement, il est malaisé de rêver un assemblage aussi pitoyable, aussi nul, que celui ayant donné la réplique à Cléopâtre, après avoir parodié le *Barbier de Séville*.

Du haut des cieux, leur demeure dernière, qu'en doivent penser Corneille et Beaumarchais?

Et quels costumes, quels accoutrements, grand Dieu! Il n'est pas de théâtre de foire, de spectacle de vogue dont les oripeaux n'eussent paru brillants à côté des loques dont on affubla les amants de Rodogune.

Nous admettons parfaitement les nébuleuses environnant une étoile et destinées à accroître son éclat, mais nous avons lieu d'être surpris que M^{lle} Agar consente à se produire au milieu de tels partenaires, et nous n'eussions pas été fâchés que le public prit en moins bonne part cette atroce plaisanterie d'avaler le *Barbier* et *Rodogune* donnés dans de si misérables conditions.

Si, — toujours avant de rentrer à la Comédie-Française, M^{lle} Agar se décide à revenir — toujours une dernière fois, — qu'elle laisse dans la coulisse ou à l'hôtel ses compagnons et ses compagnes, et se borne à faire applaudir des tirades des *Horaces*, d'*Athalie*, de *Britannicus* et de *Rodogune*, en épargnant aux spectateurs le déplaisir d'entendre le reste de sa troupe.

CÉLESTINS. — Après quarante (!) représentations nocturnes, les *Cloches de Corneville* vont tinter dimanche prochain en matinée pour la première fois. Dam! il faut que les faubourgs et la banlieue savourent à leur tour le carillon de M. Planquette. Ce qui n'empêchera pas, bien entendu, de continuer toutes les semaines et indéfiniment les trois représentations réglementaires de ce succès inouï, au point que les recettes atteignent chaque fois le maximum possible.

En face de cet incroyable résultat, nous ne voyons point pourquoi M. Aimé Gros se bornerait à trois soirées hebdomadaires de cette opérette. Pourquoi ne point la faire jouer quatre ou cinq fois par semaine?

Quant à la *Fille de Mme Angot*, annoncée il y a quelque temps, voici une reprise ajournée sans doute bien loin, et dont le besoin ne se fait pas sentir. La Direction qui tient un succès pyramidal avec les *Cloches*, aurait grand tort de ne pas l'épuiser jusqu'au bout.

CONCERT LUIGINI. — Personne ne doutait du succès, ce succès a été aussi complet que possible. Assistance nombreuse composée de l'élite des dilettanti lyonnais, exécution irréprochable du programme, applaudissements, ovations prodigués à notre jeune chef d'orchestre, — M. Alexandre Luigini a le droit d'être heureux et fier de cette belle soirée, où il a recueilli des témoignages de sympathie non seulement du public, mais aussi du personnel du grand théâtre, qui lui a offert à cette occasion un souvenir aussi durable par sa richesse artistique, que par les sentiments de camaraderie affectueuse dont il était l'expression.

Il est un peu tard pour rendre compte d'une façon détaillée de cette fête musicale qui s'est passée sans le moindre accroc; résultat difficile à obtenir quand on songe à toutes les conditions nécessaires pour mener à bien un concert composé d'éléments aussi variés.

Nous nous bornerons donc à signaler: En première ligne Marsick et son merveilleux talent se jouant au milieu des difficultés les plus ardues avec une aisance et une désinvolture qui semblent faire de l'art du violoniste la chose la plus aisée du monde. Essayez!

Ensuite le grand duo de concert où M. A. Luigini a engagé avec son ancien camarade du Conservatoire une conversation musicale dont la mélodie et le charme ne laissaient rien à désirer.

Le septuor d'Eruani qui a mérité les honneurs du bis.

Enfin la grande marche de *la Reine de Saba* où Alexandre Luigini a conduit magistralement son orchestre et les soixante-dix instrumentistes de la Fanfare lyonnaise réunis sous son archet.

N'oublions pas de mentionner la composition dramatique de M. Blanc, *Rebecca* couronnée à Paris par le prix de Rome.

Si ce n'est pas là encore une œuvre de maître, nous avons trouvé soit dans l'orchestration, soit dans les diverses parties du travail harmonique des qualités de premier ordre qui se développeront certainement quand l'auteur pourra traiter un sujet de son choix et de son goût.

Arrivons aux *Caprices de Margot* qui terminent la soirée. L'œuvre d'Alexandre Luigini déjà connue de quelques amateurs qui avaient assisté l'an dernier à sa première représentation a conquis leurs suffrages définitifs par la délicatesse et la distinction de ses mélodies où la science harmonique ne l'enlève rien à la séduction et au charme.

L'ouverture qui est une page d'orchestre de premier ordre, les couplets de *Bonjour matin*, la romance du ténor, les couplets de *Margot*, le duo *Par-donne-moi*, l'air de la *Pie au nid*, le *Final Brillant*, — nous sommes obligés de tout citer, — révèlent chez M. Luigini une fraîcheur, une jeunesse, une originalité d'inspiration qui ne demandent qu'à s'exercer dans une œuvre plus importante et plus vaste.

L'exécution de cette bluette transformée en joyau musical a été des plus convenables.

M^{lle} Mézeray est d'un bout à l'autre une ravissante Margot, non seulement comme chanteuse, ce qui n'étonnera personne, mais aussi comme comédienne. M. Falchieri apporte dans son personnage de *Mirafior* cet art consommé, ce soin minutieux qui s'étend jusqu'au moindre détail du costume.

M. Sernin est un Bridache plein d'entrain, de gaieté et de chaleur communicative. Enfin M. Jouanne (Olivier) a chanté avec goût et sentiment sa romance et son duo d'amour.

Il va sans dire que l'orchestre a tenu à honneur de montrer ses qualités de précision et d'ensemble dans l'exécution de l'œuvre de son chef qui, nous le répétons, a recueilli un triple succès de virtuose, de maître et de compositeur.

Voilà qui n'est pas trop mal pour un jeune homme qui aura 28 ans aux prunes.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés: Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon.—Imp. LABAUME c. Lafayette, 5, A. ALRICY succ

CHRONIQUE MEDICALE

Il est un fait très-frappant pour quiconque s'occupe un peu de médecine, c'est qu'un grand nombre de maladies qui souvent paraissent très-différentes les unes des autres sont cependant produites par la même cause et ne diffèrent entre elles que par le siège qu'elles occupent ou la forme qu'elles affectent.

Une de ces causes, et celle peut-être qui fournit le plus de maladies, c'est l'irritation. Or pour traiter efficacement les maladies qui en proviennent, il ne suffit pas de prendre des produits qui n'agissent que partiellement sur le corps, il faut couper la maladie dans sa racine, c'est-à-dire détruire l'irritation.

Un des meilleurs remèdes, que nous recommandons parce que nous en avons obtenu des effets vraiment surprenants, c'est le Sirop de Vial, de Vaise, contre les irritations.

Ce Sirop, extrêmement fortifiant et d'un goût agréable, convient dans toutes les irritations, soit de la poitrine, de l'estomac, des intestins, de la matrice, etc., soit pour calmer le principe irritant du sang et des humeurs.

Il a été employé avec un grand succès contre les maux d'estomac, gastrites, gastro-entérites, les maladies de poitrine, dans les cas de toux sèches, violentes et opiniâtres (toux d'irritation), les rhumes, les catarrhes, bronchites, la coqueluche, les coliques, diarrhées, dysenteries et les fleurs blanches.

Il est excellent pour tempérer l'ardeur des fièvres, et convient dans tous les cas de fièvre rouge, rougeole, petite vérole, dont il favorise l'éruption en calmant les symptômes inflammatoires.

Il réussit aussi très-bien dans la plupart des cas où l'on croit que les enfants ont des vers, quand il y a démenagement du nez, de la gorge, toux sèche, vomissements, coliques, dévoiements, convulsions, etc.

Enfin, ce Sirop peut être employé avec un grand avantage toutes les fois qu'il est nécessaire d'adoucir, rafraîchir et fortifier. C'est par ces précieuses qualités qu'il calme et guérit plus promptement que par les moyens ordinaires. Comme il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique, on peut le donner en toute sécurité depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard le plus débile; étant préparé d'après les conseils de plusieurs médecins distingués, avec l'extrait de substances extrêmement douces, rafraîchissantes et fortifiantes, on conçoit qu'il peut faire beaucoup de bien, et que jamais il ne peut causer aucun accident, quelle que soit la quantité qu'on en prenne.

On le trouve Grand'rue-de-Vaise, 41, à la pharmacie Vial et dans les principales Pharmacies; il coûte 1 fr. 80 et 3 fr. le flacon.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

(soins) **M^{me} DUPORT** (d'admission)

Tient des Pensionnaires

Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire France)

LA PRIME

Journal littéraire bi-mensuel

Créé pour faciliter les débuts des jeunes auteurs, avec la collaboration des principaux écrivains.

Ce journal insère gratuitement les petites nouvelles et articles divers envoyés par ses abonnés.

La direction se charge aussi gracieusement de tous achats sur la place de Paris.

ABONNEMENTS

Par an 6 fr.
Pour six mois 4

Les abonnements et annonces pour Lyon et la région sont reçus à l'Agence de publicité V. Fournier, 14, rue Confort.

ON TROUVE à l'Agence de Publicité FOURNIER

EYON - Rue Confort, 14 - LYON

Une collection très variée de

LITHOCHROMIES

pour cartes-adresse, de diverses dimensions, dont les prix varient de 16 à 35 fr. le mille.—L'Agence se charge sans frais de faire reproduire au verso l'adresse des Maisons de commerce qui en manifesteraient l'intention.

Le Sirop Phénique GUILLAUMONT est le meilleur DÉPURATIF du sang. — 3 fr. 50 c. le Flacon.

En vente chez tous les Libraires et dans tous les Théâtres de Lyon

LES BIOGRAPHIES

M. ADRÉ LUIGINI
Chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon

M^{me} DE STUCKLÉ
Forte chanteuse falcon

M. MARCHETTI
Jeune premier rôle de comédie, baryton d'opéra

Ornées de magnifiques Photographies
Prix : 50 c.

EN PRÉPARATION :

LA BIOGRAPHIE DE M. HERBERT
Fort ténor léger au Grand-Théâtre de Lyon.

Avis aux Invalides (Voir aux annonces).

AFFICHAGE PERMANENT

DANS LES

OMNIBUS DE LA COMPAGNIE LYONNAISE

VILLE et BANLIEUE

S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS

A l'Agence Générale de Publicité, V. FOURNIER, Propriétaire-Gérant

14, Rue Confort, 14, Lyon

Etude de M^e Auguste RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31

VENTE

En suite de surenchère du sixième, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au Palais-de-Justice, place de Roanne

En un seul Lot
D'UN

IMMEUBLE

Sis à Lyon, rue Bourglat, 19

Comprenant: Maison d'habitation, cour, hangar, remise, écurie et fenil

Mise à prix : 41.600 fr.

Adjudication au Samedi 2 Mars 1878, à midi.

NOTA. — Pour les renseignements, s'adresser à M^e Ruby, Gaillot, Patriot, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil, où il est déposé.

Pour extrait : A. RUBY.

N'achetez PAS DE Machines à Coudre sans consulter les nouveaux prix des Machines Howe, Berthier, Hurta, Singer, etc., de la Maison Bache & Co LYON 45, rue de l'Hotel-de-Ville, 45

MACHINES A COUDRE

DÉLÉVAVAL, Mécanicien
Cours Lafayette, 19, angle de la rue Madame

Envoi franco, en province, Machines à coudre de tous systèmes, seule maison garantissant ses Machines, et sur facture, contre l'usage et la casse des pièces par le travail, répare tous les systèmes et facture ses réparations. Accessoires, pièces de rechange pour tous systèmes. — Soie, fil, coton, etc.

J'envoie Gratis

sur demande affr. l'indication d'une formule infallible pour guérir les écoulements récents et invétérés. EYMIN, Vienne (Isère)

GUÉRISON RADICALE

et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes, par les Capsules QUET. Traitement facile à suivre en secret et même en voyage. — Injection QUET hygiénique, préservative, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

AVIS AUX INVALIDES

PAR SUITE D'INFIRMITÉS CHRONIQUES OU ACCIDENTELLES

Fabrique et réparations de béquilles et jumbes de bois, gros, détail, exportation. Ventes, achats, échanges et location de béquilles devenues inutiles après guérison. — Guinson, tourneur, rue Bodin, 1, et place Bellevue, 8. Renseignements par carte postale ou lettre affranchie et avec l'intervention de MM. les Médecins.

CAPSULES

dragées, 4 fr. Boîte rouge de 50 (triangulaire), aides par l'Injection du docteur Ricord, 21 fr. 50 c. le flacon. guérissent en 3 jours, et sans récidive. l'écoulement le plus rebelle. — Dépôt Pharm. Léonard, 44, r. Bourbon, Lyon. — Envoi franco.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par

la Poudre Antinéuralgique de G. Langlade

MALADIES INTIMES

guéries sûrement, sans répercussion, rétrécissement ni résidues, par frictions, applications ou injections du TOPIQUE FABRE, remède héroïque, inoffensif, sans rival. — Pot : 5 fr. p. mal. réc.; 20 fr. p. m. la anc. — Paris: P^{ie} CENTRALE, et les Pharm. Avis grat. au dép. g^é. MICHEL, ph. Aix (Prov. — Affr. et envoyer timbre pour rép. — Dans les princ. Pharmacies.

Médailles aux Expositions: Lyon 1872, Marseille 1873, Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne (1873). Méaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874 et médaille de vermeil, Exposition de Compiègne 1877

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

38 ANS DE SUCCÈS. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Excellent aussi pour la toilette.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE. DÉPÔT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et épicerie fines. — Se méfier des imitations.

MALADIES NERVEUSES

sont radicalement guéries par le Sirop au bromure de potassium de THIBON et Co, pharmac. à Vienne (Isère)

Rhumes-Bronchites

Le plus puissant, le plus énergique des pectoraux connus est le SIROP THIBON, guérissant radicalement Gripes, Rhumes, Catarrhes et Coqueluches. — Attestations nombreuses. — Prix : 2 fr. le flacon.

RHUMATISME — GOUTTE — GRAVELLE

Guérison radicale et assurée par le Sulfate de soude THIBON et Co, constatée par rapport à l'Académie. Dépôt à Lyon : Pharmacie FAIVRE (Terreaux), et toutes Pharm. et Drogueries.

PLUS DE DOULEURS Le TOPIQUE BERTRAND

guérit radicalement les Rhumes négligés, les Fluxions de poitrine, Points de côté, Douleurs névralgiques, Rhumatismes, Fractures; les maladies provenant d'une accretion du sang: le GÂTRE, les Glandes enflamées, les Tumeurs, etc., etc., pour les derniers cas, faire usage de l'Extrait de purgato-sulfurifère-sucré-lodé, de BERTRAND aîné. Prix des Topiques suivant grandeur de 0,50 à 3 fr. chez tous les pharmaciens. — A Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. (Franco par la poste contre timbres et mandats.)

AVIS. — Pour éviter les imitations, exiger comme garantie la signature Bertrand et l'usine ci-contre.

INJECTION BARRAJA VRAIE INFALLIBLE

Pour les fleurs blanches des femmes, 8 fr. le double flacon.

DOULEURS ET RHUMATISMES

Guéris promptement et radicalement par le Baume irlandais D. D. PERRAUD. — Dépôt gén., ph. GRAND, rue Centrale, 28, Lyon, et dans toutes les pharmacies. — Exiger les signatures D. D. PERRAUD et GRAND.

INJECTION
GUÉRISON PROMPTEMENT RADICALE DES ÉCOULEMENTS RECENTS OU ANCIENS PLUS INVÉTÉRÉS ET TOUTES BLANCHES PAR L'INJECTION DE BARRAJA VRAIE INFALLIBLE Place Marengo 45 ST-ETIENNE

Dépôt : Pharmacie des Célestins et toutes les Pharmacies.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS



Maison CASSET, 32, rue de Lyon angle de de la rue Thomassin

TUBE COLLYRE
Rev. s. g. d. g., du d^r GAYAT, oculiste à Lyon
Pommade enfermée dans un tube, la meilleure contre taches, rougeurs de l'œil, larmolement, croûtes des paupières, orgeoles, etc., gros et détail. Ph^{ie} Larochette, 14, rue de la Barre, Lyon.
Prix : 2 fr. 50. Par poste, 2 fr. 75

AUX MALADES

Qui n'osent pas se dénoncer ou qui ne peuvent pas se guérir

L'expérience et la science prouvent que les Pilules spécifiques de Victor Treille, suffisent et sont infailibles dans les cas de maladies secrètes, sans injection, sans tisane, sans opium ni opiat et surtout sans mercure, même sans changer son régime habituel. Une instruction est jointe à chaque flacon. — Prix, 5 fr.; par la poste 5 fr. 25. — Se trouve partout, surtout : pharmacies du Serpent, rue Lanterne; Santenc, aux Célestins, et Bertrand, place Bellecour, pour Lyon. — Pharmacie normale, 26, rue de la République, à St-Etienne.

DRAGÉES MEYNET Cent Dragées. 3 fr. Plus efficace que l'huile. — Ni dégoût, ni renvois. **Biscuit MEYNET, purgatif.** — Agréable à prendre et d'un effet certain. la purge. 5 — Anti-Migraine MEYNET, la boîte 4 fr. Contre Migraine, Névralgies, Paris, Ph^{ie} MEYNET, rue d'Amsterdam, 31

Compagnie générale D'AFFICHAGE
V. FOURNIER, Directeur
14, Rue Confort, 14 -- LYON

FARINE MEXICAINE C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré. S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer. La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. R. Barlerin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Seize, et dans toutes les principales pharmacies, herboristeries, drogueries et épicerie de Lyon et de France. Mêmes maisons : Café Barlerin hygiénique et santé, omacrique et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.